

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE PARCOURS CONSEILLER CLIENTÈLE EXPERT

Cette licence professionnelle forme des conseillers souhaitant évoluer vers la gestion de clientèle particuliers dans la filière patrimoniale. Elle a une vocation opérationnelle, elle permet d'acquérir une meilleure maîtrise des techniques bancaires et assurantielles et de renforcer des compétences commerciales et de négociation. La licence professionnelle « Assurance, Banque, Finance : Conseiller Clientèle Expert » s'adresse à des professionnels. Elle est dispensée par l'IUT de Paris – Rives de Seine et par l'École Supérieure de la Banque (ESBanque).

DIPLOME VISE

Type de diplôme : Licence Professionnelle
Niveau de diplôme : 6
Fiche RNCP n° : 30181 - <https://www.certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/30181>

PUBLIC VISE - PREREQUIS – ADMISSIBILITE - ADMISSION

Public : Salariés exerçant ou étant appelés à exercer le métier de conseiller clientèle "bonne gamme".
Prérequis : Être titulaire d'un diplôme national de niveau 5 (Bac + 2) ;
Disposer d'une expérience réussie de 2 ans minimum dans un poste de chargé de clientèle particuliers (hors période d'alternance) ;
Admissibilité : Étude du dossier de candidature
Admission : Prononcée par un jury
VAP 85 : En l'absence du diplôme requis, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels.
Dossier à télécharger sous ce lien, rubrique « La VAP 85 à l'IUT de Paris, quelle procédure ? » : <https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/> à compléter et à transmettre accompagné des pièces justificatives via l'application de candidature en ligne E-candidat.

OBJECTIFS

➤ Former des professionnels aptes à prendre en charge un portefeuille de clientèle haut de gamme. Leurs missions sont : le conseil, l'efficacité commerciale et la bonne qualité globale du service offert. Le conseiller de clientèle expert est préparé à exercer des responsabilités d'encadrement.

COMPETENCES VISEES

- Développer efficacement un portefeuille de clientèle.
- Maîtriser les techniques de l'entretien de découverte du client et la méthodologie de l'approche globale.
- Valider la situation globale, les attentes, les objectifs d'un client.
- Évaluer la capacité d'épargne et le besoin de financement.
- Accompagner et proposer les bonnes stratégies de placement.
- Développer les éléments de rentabilité du portefeuille de ses clients.
- Maîtriser au mieux la gestion des risques dans le domaine de la réglementation, du respect de la déontologie et des obligations de vigilance et de conseil.

CONTENU DE LA FORMATION

Plaquette et calendrier de la formation :
<https://iutparis-seine.u-paris.fr/commerce-et-marketing/licence-professionnelle-assurance-banque-finance-conseiller-clientele-expert/>

Programme :

UE 1 : ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET MARCHES FINANCIERS

- Economie bancaire et environnement international
- Marchés de capitaux, conjoncture économique
- Environnement juridique et fiscal

UE 2 : PRATIQUE PRODUITS ET SERVICES BANCAIRES

- Risques de l'activité bancaire
- Gestion des risques
- Situation patrimoniale du client

UE 3 : MARKETING BANCAIRE ET APPROCHE GLOBALE DU CLIENT

- Formulation des propositions commerciales
- Développement du portefeuille
- Le patrimoine du client professionnel

UE 4 : APTITUDES ET OUTILS PROFESSIONNELS

- Dispense par la VAP 85

UE 5 : PROJET TUTEUR - MEMOIRE

- Projet tutoré

ÉQUIPE, METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Responsable du cycle : Laurence LEFLOUR, Professeur certifié

Équipe pédagogique : enseignants chercheurs, enseignants, et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

Méthodes : cours, travaux dirigés, auxquels s'ajoutent 10 modules d'auto-formation et 2 demi-journées optionnelles pour un accompagnement au projet tutoré. Le projet tutoré donne lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

La pédagogie fait une large place à l'initiative du stagiaire et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises.

L'assiduité en cours est obligatoire ; elle fait l'objet de listes d'émargements par demi-journées.

Moyens pédagogiques adaptés : logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues, supports de cours.

Les stagiaires bénéficient d'un environnement numérique de travail leur permettant de recevoir et consulter des cours, consignes, informations pédagogiques et administratives ainsi que de déposer des documents et partager leur expérience.

ÉVALUATION DE LA FORMATION, MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES (*)

Organisation du contrôle des connaissances (*) : La scolarité en licence professionnelle se déroule suivant les modalités du contrôle continu et de la session unique. Les notes du contrôle continu sont prises en compte sans autre pondération que les coefficients affectés aux UE et aux ECUÉ définis à l'article 2 des MCC. L'assiduité est obligatoire [...].

Validation des études (*) : [...] La licence professionnelle est délivrée par le Président de l'université sur proposition du jury d'après l'ensemble des notes et appréciations obtenues au cours de l'année. La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont à la fois obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage, sous réserve d'avoir satisfait aux obligations de présence définies à l'article 4 des Modalités de Contrôle des Connaissances.

(*) extrait des Modalités de Contrôle des Connaissances. Les MCC sont votées annuellement par le Conseil d'Administration de l'IUT de Paris – Rives de Seine et par les instances de l'Université. Elles sont remises au stagiaire dès l'entrée en formation. Seules les MCC votées au titre de l'année universitaire pour laquelle le stagiaire FC est inscrit en formation font foi.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Cette licence professionnelle forme des conseillers souhaitant évoluer vers la gestion de clientèle dans la filière patrimoniale. Elle a une vocation opérationnelle, elle permet d'acquérir une meilleure maîtrise des techniques bancaires et assurantielles et de renforcer des compétences commerciales et de négociation.

VALIDATION DES ACQUIS

Validation des Acquis de l'Expérience : cela permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Une année d'expérience minimum en rapport avec le contenu de la certification visée est nécessaire. Ainsi, la VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/la-vae/>

Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) : cela permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (salariée ou non), les formations suivies ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation.

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/la-ftlv/>

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Session de candidature :

jusqu'au 30/06/2023

Candidature en ligne :

<https://www.esbanque.fr/formations/formation-diplomante/licence-pro-conseiller-clientele-expert>

Le dossier est téléchargeable sur le site de l'ESBanque et doit être renvoyé dûment complété et accompagné des pièces justificatives à l'ESBanque.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Déroulement de la formation :

à temps partiel et en discontinu

L'IUT de Paris – Rives de Seine se réserve le droit de n'ouvrir que l'un des deux groupes en fonction du nombre de candidats.

Dates de la formation :

11/10/2023 au 04/10/2024

Enseignement théorique :

26 jours soit 182 heures (dont 13 jours IUT : 91 heures et 13 jours ESBanque : 91 heures)

Dix modules d'auto-formation ESBanque et deux demi-journées optionnelles IUT pour un accompagnement au projet tutoré, dont les dates seront confirmées ultérieurement (et à prendre sur congés ou RTT).

Horaires :

9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 00 (sous réserve de modification)

Nombre de stagiaires par groupe :

en moyenne 25 personnes (groupe dédié formation continue).

Les formations sont délivrées en présentiel. Toutefois l'IUT de Paris – Rives de Seine pourra être amené à assurer ses activités pédagogiques en mode distanciel si la situation sanitaire l'exige et conformément aux directives ministérielles.

TARIFS ET DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

Coût du cycle d'enseignement théorique : 6 076,00 € nets

(tarifs sous réserve d'approbation par les instances de l'Université - établissement public non assujetti à la TVA).

Droits d'inscription universitaire :

obligatoires ; ils sont fixés chaque année par arrêté du MESRI.

CVEC :

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Salariés : la prise en charge du coût de la formation peut être assurée dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO...

Demandeurs d'emploi : sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) ou obtenir une Autorisation d'Inscription à un Stage de Formation (AISF). Les démarches doivent être faites auprès du conseiller Pôle Emploi.

Une demande de prise en charge peut également être faite auprès de la Région au titre de l'Aide Individuelle Régionale vers l'Emploi (AIRE).

CPF : nous consulter.

INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

DEPARTEMENT TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

01 76 53 48 82

secretariat-tc.iutparis-seine@u-paris.fr

MONTAGE DU DOSSIER DE FINANCEMENT, DEVIS, CALENDRIER

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

01 76 53 49 82

isabelle.grova@u-paris.fr

LIEU DE LA FORMATION	ACCES A L'IUT	STATIONS
IUT de Paris – Rives de Seine (site Mirabeau) 143, avenue de Versailles - 75016 PARIS 01 76 53 47 00 https://iutparis-seine.u-paris.fr/	Métro : lignes n° 9 – 10 Bus : lignes n° 22 – 62 – 72 – PC 1 RER : C Invalides/Versailles Tramway : ligne 3a	Église d'Auteuil, Mirabeau, Exelmans, Chardon-Lagache Victorien Sardou, Wilhem, Versailles-Exelmans Pont du Garigliano Pont du Garigliano
École Supérieure de la Banque Immeuble Le Carillon 5, esplanade Charles de Gaulle TSA 85000 92739 NANTERRE CEDEX 01 41 02 55 00 https://www.esbanque.fr/	Bus : lignes 160 – 163 - 259 RER : A	Nanterre Préfecture